



FORFAITS MENSUELS D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE

Destinés aux enfants présentant des difficultés scolaires, de langage, d'attention ou de comportement.

Nos éducateurs spécialisés sont soigneusement sélectionnés pour leurs compétences et leur expérience dans le suivi éducatif des enfants ayant des besoins particuliers.

Lorsque l'enfant dispose de bilans ou d'évaluations émis par des professionnels (orthophoniste, psychologue, enseignant), l'éducateur s'appuie sur ces documents pour bâtir un programme d'intervention cohérent et personnalisé. Il peut également, avec l'accord des parents, entrer en contact avec ces professionnels pour assurer une continuité de prise en charge.

En l'absence de recommandations externes, l'éducateur établit un plan de suivi autonome, à partir de ses observations, des besoins identifiés sur le terrain, et en concertation avec la famille.

Nos forfaits mensuels

Nom du pack	Contenu	Fréquence	Tarif (CFA)
Pack Découverte	1 séance (1 heure /semaine + mini suivi parent	4 séances/mois	60 000
Pack Essentiel	2 séances (1 heure chacune)/semaine + 1 suivi parent	8 séances/mois	100 000
Pack Progrès	3 séances(1 heure chacune)/semaine + 2 suivis parent	12 séances/mois	140 000

Pack Intensif	5 séances(1 heure chacune)/semaine + coaching parental	20 séances/mois	180 000
---------------	--	-----------------	---------

Suivi parental inclus

Chaque formule inclut des échanges réguliers avec les parents pour :

- faire le point sur les progrès de l'enfant,
- proposer des activités simples à faire à la maison,
- donner des conseils adaptés au quotidien familial.

Avantages de notre accompagnement

- Interventions personnalisées à domicile
- Activités ludiques et pédagogiques adaptées à l'âge et au profil
- Soutien éducatif pour le langage, les devoirs, la concentration, les comportements
- Suivi régulier et adapté à l'évolution de chaque enfant

Pour réserver un accompagnement ou poser vos questions :

Appelez-nous ou envoyez-nous un message WhatsApp au : +221 77 779 03 92 Email : tutonovasn@gmail.com

Encadrement légal et déontologique de l'intervention

L'éducateur spécialisé affecté à l'enfant intervient dans un cadre éducatif non médical, visant à accompagner le développement des compétences langagières, cognitives, sociales ou scolaires de l'enfant.

Lorsque l'enfant dispose d'un bilan réalisé par un professionnel (orthophoniste, psychologue, médecin ou enseignant référent), l'éducateur s'appuie sur les recommandations de ce bilan pour adapter ses séances.

En l'absence de bilan préalable, l'éducateur établit un plan d'accompagnement basé sur ses propres observations et une première phase d'évaluation fonctionnelle, réalisée en concertation avec les parents.

Le rôle de l'éducateur spécialisé n'est pas de poser un diagnostic ni de faire de la rééducation médicale, mais d'offrir un soutien individualisé en complément du parcours de soin ou de scolarité de l'enfant.

Les parents autorisent expressément l'intervention de l'éducateur spécialisé à domicile et sont informés de la nature non thérapeutique du service. En cas de doute ou de besoin de réévaluation, ils sont invités à consulter un professionnel de santé ou un service d'éducation spécialisé agréé.

Il est recommandé, dans la mesure du possible, de fournir un bilan orthophonique, psychologique ou pédagogique avant le début de l'accompagnement. En l'absence de document formel, un entretien parental approfondi et une période d'observation de deux semaines pourront être prévus pour mieux cibler